



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES**

Séance du 25 Novembre 2021

Question n°18

**Autorisation de signature de conventions de formation SST et extincteurs avec le Centre de
Gestion du Territoire de Belfort**

L'an deux mille vingt-et-un, le **25 Novembre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 19 Novembre 2021.

14 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 3 étaient représentés et 5 avaient donné pouvoir formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Nathalie CASTELEIN, Jacky CHIPAUX, Serge MARLOT Eric PARROT, Patrick MIESCH, Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Sonia BISCHOFF, Henri STASCHE, Eric BOILLETOT, François BRESSON, Michel GALMICHE, Yves TESTON.

Étaient représentés : Chantal LESOU pour Arnaud DOYEN, Jean-Baptiste REMOND pour Gilles GROSJEAN, Jacqueline UHLEN pour Jean-Marie BERLINGER

Avaient donné procuration : Maryse GARNICHET à Eric BOILLETOT, Benoît CORNU à Yves TESTON, Patrick CARDOT à François BRESSON, Manon FURTER à Hervé UHLEN, Denis KUNTZMANN à Henri STASCHE.

Étaient Excusés : Maxime BELTZUNG, Manon FURTER.

Étaient Absents : Patrick DEMOUGE, Alain FESSLER, Jean-Louis SALORT, Elisabeth WILLEMAIN, Luc SENGLER.

Secrétaire de séance : Nathalie CASTELEIN

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Date de Convocation : 19 Novembre 2021

Date d'affichage : 2 Décembre 2021



DELIBERATION

Le SMICTOM fait appel au Centre de Gestion du territoire de Belfort pour les formations SST (initiale ou maintien et actualisation des compétences) ainsi que pour les formations extincteurs.

Formation maintien et actualisation des compétences SST :

A la demande des collectivités, le Centre de Gestion organise des formations maintien et actualisation des compétences de sauveteurs secouristes du travail.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 16 octobre 2018, le coût forfaitaire de la formation s'élève à **54 €**, toutes taxes comprises, par jour et par agent. Ce tarif tient compte de la rémunération du formateur et des frais de reprographie. Les frais de repas du midi sont à la charge de la collectivité

Formation initiale SST :

A la demande des collectivités, le Centre de Gestion organise des formations initiales de sauveteurs secouristes du travail.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 16 octobre 2018, le coût forfaitaire de la formation s'élève à **96 €**, toutes taxes comprises, par jour et par agent. Ce tarif tient compte de la rémunération du formateur et des frais de reprographie. Les frais de repas du midi sont à la charge de la collectivité

Formation extincteur :

A la demande des collectivités, le Centre de Gestion organise des formations manipulation des extincteurs.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 16 octobre 2018, le coût forfaitaire de la formation s'élève à **36 €**, toutes taxes comprises, par demi-journée et par agent. Ce tarif tient compte de la rémunération du formateur et des frais de reprographie.

Le SMICTOM souhaite que le centre de gestion forme ses agents pour ces 3 types de formations.

Afin de pouvoir assister à celles-ci, il s'avère nécessaire de signer une convention de stage pour les agents concernés.

Les montants des formations seront prévues chaque année au budget

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- De réserver les crédits nécessaires à ces formations au budget chaque année
- D'autoriser le Président à signer les conventions de formation jusqu'à la fin du mandat

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président
Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le

02 Décembre 2021

30 Novembre 2021